

Communiqué de presse, Zurich, Suisse, le 3 février 2020

Le Swiss Finance Institute lance un indice réglementaire mondial et remédie ainsi à un manque de transparence

La place financière suisse est à la hauteur de sa bonne réputation internationale, y compris en matière de réglementation. C'est ce que montre un nouvel indice réglementaire créé par le Swiss Finance Institute, qui compare 31 places financières internationales. Au même titre que le Canada, la Finlande et la Suède, la Suisse affiche une réglementation financière exemplaire qui compte parmi les meilleures sur la scène internationale.

Zurich, le 3 février 2020. Les places financières mondiales se livrent une concurrence acharnée. Dans ce contexte, la taille ne constitue plus à elle seule un avantage concurrentiel convaincant. Une réglementation financière répondant à des exigences modernes de transparence et de conformité représente un critère bien plus significatif. Un certain nombre de facteurs jouent un rôle décisif, parmi lesquels on peut citer l'environnement politique et réglementaire général d'un pays, la structure et l'efficacité de la gouvernance d'entreprise, l'étendue et la qualité des services fournis par les institutions financières, la sécurité des institutions bancaires et leur réglementation, ou encore des exigences strictes pour lutter efficacement contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Toutefois, si une place financière réglementée de manière exemplaire bénéficie de gains certains en termes de réputation, les coûts associés au maintien de ce statut sont considérables. Les institutions financières sont contraintes d'accroître considérablement leurs divisions de gestion des risques et de mise en conformité (*compliance*). Les relations avec les clients doivent être redéfinies et réévaluées, les offres de produits doivent être examinées de manière critique et les transactions sujettes à des conflits doivent être soumises à des contrôles de conformité approfondis. En contrepartie, les différents acteurs de la place financière bénéficient généralement de coûts de financement moins élevés et, grâce à un cadre réglementaire clair, d'une plus grande marge de manœuvre entrepreneuriale.

" Dans un tel contexte, nous voulons établir un indice réglementaire clair et compréhensible qui – c'est une nouveauté – évalue et classe les différents pays sur la base de l'adoption, du respect et de la mise en œuvre d'un certain nombre de normes mondiales en matière de réglementation financière, de transparence et de conformité ", explique Dr. Markus P.H. Bürgi, Chief Financial and Operating Officer du Swiss Finance Institute. L'Indice de réglementation a été construit comme un méta-index sur la base de données publiques provenant de classements, d'indices et de travaux de recherche existants. " Le *Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index (GFRTCI)* – tel qu'il a été baptisé – fournit une analyse significative des forces et des faiblesses des différents pays en ce qui concerne leurs normes réglementaires et les soumet à une comparaison directe avec le cadre réglementaire actuel de la place financière suisse ", souligne le *SFI Adjunct* professeur Alfred Mettler de l'Université de Miami. Avec les

professeurs Steven Ongena et Christoph Basten du Swiss Finance Institute et de l'Université de Zurich, le Prof. Mettler fait partie de l'équipe principale des auteurs de l'indice.

" Il est particulièrement réjouissant de constater que la place financière suisse est à la hauteur de sa bonne réputation, y compris en matière de réglementation ", constate le professeur Steven Ongena. " Parmi les 31 places financières figurant dans l'indice de réglementation, la Suisse se situe clairement dans le groupe de tête, avec le Canada, la Finlande et la Suède ", ajoute le professeur Christoph Basten.

Le nouvel indice de réglementation, qui sera actualisé chaque année, crée de la transparence dans la jungle réglementaire et soutient les décideurs politiques dans la conception des cadres réglementaires des places financières. L'indice et les conclusions de l'étude pour la place financière suisse seront présentés lors d'une soirée qui se tiendra le 11 mars 2020 à la Haus zum Rüden à Zurich. Nous aurons l'honneur d'y accueillir comme orateur Monsieur Jörg Gasser, CEO de l'Association suisse des banquiers. Les détails de l'événement et la note de discussion publique concernant l'index sont disponibles sous le lien suivant : www.sfi.ch/gfrci .

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à :

Dr. Markus P.H. Bürgi

044 254 30 95 | markus.buergi@sfi.ch

Swiss Finance Institute

Le Swiss Finance Institute (SFI) est le centre national de recherche fondamentale, de formation doctorale, d'échange de connaissances et de formation continue dans le secteur bancaire et financier. La mission de SFI est de renforcer le capital de connaissances pour la place financière suisse. Créé en 2006 dans le cadre d'un partenariat public-privé, SFI est une initiative commune du secteur financier suisse, de six universités suisses de pointe, et de la Confédération helvétique. Vous trouverez de plus amples informations sur le Swiss Finance Institute à l'adresse suivante: www.swissfinanceinstitute.ch